

# CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MENTON

10 ESPLANADE GEORGES POMPIDOU

☎ 04.93.35.82.95

Horaires d'ouverture du secrétariat :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-20h30**

**Mercredi : 8h30-20h30**

***J'inscris mon enfant pour la première fois...***



## Les préinscriptions

Je préinscris mon enfant à partir du 02 juin 2025 :

- en ligne à l'adresse suivante :  
<https://www.imuse-menton.fr/extranet/preinscription>
- directement sur place au secrétariat

## Mon enfant souhaite faire...

### • De la musique

Je peux le préinscrire en graine de musicien **en saxophone ou en violon (à l'âge de 5 ans), accompagné d'un cours d'éveil musical.**

**A 5 ans (grande-section maternelle)**, je peux le préinscrire en éveil musical (1h par semaine).

**A 6 ans (CP)**, il peut choisir un instrument en initiation (30 minutes de cours individuel par semaine) et fera de la chorale comme pratique collective (1h par semaine).

**A partir de 7 ans (CE1)**, il peut choisir un instrument et débutera en 1er cycle 1ère année (30 minutes par semaine), participera à la formation musicale (cours collectif d'une heure) et à la chorale (cours collectif d'une heure). Les trois cours sont obligatoires dans le cursus.

- ⇒ **Si une place est disponible pour mon enfant**, je reçois un appel ou un email du secrétariat au mois de juillet (ou septembre) qui me donnera les détails concernant son admission.

### • De la danse

**A 5 ans (grande-section maternelle)**, je peux le préinscrire en éveil corporel (45 minutes par semaine).

**A 6 ans (CP)**, je peux le préinscrire en initiation danse 1 (2 cours de 45 minutes par semaine).

**A 7 ans (CE1)**, je peux le préinscrire en initiation danse 2 (2 cours de 45 minutes par semaine).

**A partir de 8 ans (CE2)**, je peux le préinscrire en 1er cycle 1ère année (2h par semaine).

Si votre enfant a déjà fait de la danse classique, les professeurs pourront évaluer son niveau et le placer dans un niveau plus élevé.

### • Du théâtre

Je peux préinscrire mon enfant **à partir de 9 ans**. Votre enfant sera également accepté en fonction du nombre de demandes. En effet, il faut qu'il y ait un minimum d'inscriptions dans cette tranche d'âge pour assurer le cours.

# Mon enfant est accepté...

## Les horaires

### ...DE MUSIQUE :

Pour la formation musicale et la chorale, je prends connaissance des horaires selon l'âge de mon enfant et j'indique l'horaire choisi au secrétariat avant le début des cours en septembre.

Pour l'instrument, je me rends au rendez-vous parents-professeur au mois de septembre pour rencontrer le professeur et choisir un créneau horaire pour le cours de mon enfant.

### ...DE DANSE :

Je reçois le planning de danse par email au mois de juillet et me réfère au niveau de mon enfant indiqué par le secrétariat ou les professeurs. Je peux rencontrer les professeurs lors de la réunion de rentrée au mois de septembre pour poser diverses questions ou faire évaluer le niveau de mon enfant si ce n'est pas déjà fait.

### ...DE THÉÂTRE :

Je me rends au rendez-vous parents-professeur pour rencontrer le professeur et connaître le jour et l'horaire du cours de théâtre selon l'âge de mon enfant.

Tous les cours débuteront la semaine du lundi 15 septembre 2025.

## Je finalise l'inscription administrative

Je complète le dossier de mon enfant avec :

- 1 photo d'identité récente
- La photocopie recto verso de ma pièce d'identité
- Les autorisations parentales pour les élèves mineurs (à compléter au secrétariat)
- *Pour les mentonnais* : 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- *Pour les élèves de danse* : le questionnaire de santé et la déclaration sur l'honneur (à compléter au secrétariat)
- *Pour les élèves de piano* : la note rédigée par les professeurs (à compléter au secrétariat).

Je règle la cotisation annuelle de mon enfant avant les vacances de la Toussaint :

- par carte bancaire
- par chèque à l'ordre du Trésor Public
- en espèces
- par prélèvement en 3 ou 9 fois
- en ligne sur mon espace iMuse (l'identifiant est disponible auprès du secrétariat).

<b>COTISATION ANNUELLE 2025/2026</b>	<b>Commune</b>		<b>Hors commune</b>	
	<b>1er élève</b>	<b>A partir du 2ème élève de la même famille</b>	<b>1er élève</b>	<b>A partir du 2ème élève de la même famille</b>
<b>Formation musicale (+ Chorale)</b>	<b>152 €</b>	<b>106 €</b>	<b>228 €</b>	<b>160 €</b>
<b>Chorale seule</b>	<b>55 €</b>			
<b>Graine de musicien, Initiation, Cycle I En musique <u>ou</u> danse classique <u>ou</u> théâtre</b>	<b>208 €</b>	<b>146 €</b>	<b>312 €</b>	<b>218 €</b>

Je récupère mon identifiant auprès du secrétariat pour accéder à mon espace iMUSE qui me permettra de modifier à tout moment mes coordonnées, mon numéro de téléphone, mon adresse email etc. mais aussi de prendre connaissance des évaluations semestrielles (en février et en juillet) et du suivi des absences de mon enfant.

Accès à la page d'accueil de mon espace : <https://www.imuse-menton.fr/extranet/usager>

Une procédure de première utilisation est disponible auprès du secrétariat.

### **Je peux louer un instrument**

Je me renseigne auprès du professeur si je peux louer un instrument pour mon enfant et effectue les démarches administratives auprès du secrétariat.

<b>Location à l'année</b>	<b>160 €</b>
<b>Location au mois</b>	<b>14 €</b>
<b>Caution (encaissée)</b>	<b>210 €</b>

Avant de le retourner au Conservatoire, je m'assure de l'emmener chez le luthier pour une révision et de donner les documents au secrétariat pour le remboursement de ma caution :

- Un RIB
- La photocopie de ma pièce d'identité recto-verso
- Un justificatif de domicile

Si je joue du piano, de la guitare, de la batterie ou des percussions, je me procure un instrument en dehors du Conservatoire.

### **Je commande mes tenues de danse**

Je récupère la liste des tenues de danse auprès du secrétariat ou des professeurs et les commande sur internet ou directement au magasin « Body Langage » situé 8 bd Raimbaldi, 06000 Nice.

### **Pour que chacun passe une bonne année**

- Je prévois de l'absence de mon enfant à l'adresse email suivante : [conservatoire@ville-menton.fr](mailto:conservatoire@ville-menton.fr) ou par téléphone au 04.93.35.82.95.
- Je m'assure d'arriver à l'heure pour récupérer mon enfant à la fin de son cours.
- Je m'engage à prendre connaissance des emails du Conservatoire qui me donneront les informations relatives aux répétitions, aux concerts, etc.

### **\*\*\* Quelques petits conseils aux nouveaux élèves \*\*\***

- J'explore ce que j'ai découvert à mon dernier cours en jouant et en chantant quotidiennement.
- Je m'entraîne pour progresser.
- Mes parents s'assurent que j'ai un peu de temps régulièrement et m'accompagnent dans mon apprentissage. Ils veillent à ce que je prenne soin de mon instrument, de mon matériel et de mes affaires.
- Quand je viens au conservatoire, j'apporte mon instrument, mon matériel et pour la danse, en tenue et coiffée.
- J'écoute régulièrement de la musique et je vais assister à des concerts, pièces de théâtre, spectacles quand je le peux. Je participe moi aussi à des spectacles où je partagerai la musique, le théâtre, la danse avec d'autres.